

Conseil des Droits de l'Homme

21^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel
(Genève, 19-27 janvier 2015)

Examen du Kenya
(22 janvier)

Intervention du Cabo Verde

Merci Mr. Le Président

Nous remercions la délégation du Kenya pour la présentation du rapport national de son pays.

Depuis son premier examen EPU en 2010 le Kenya a adopté une nouvelle Constitution valorisant les droits humains, lancé une large réforme législative englobant entre autres la justice, la police, la corruption, la représentation des femmes dans les organes électifs et leur l'accès à la propriété, et adopté un Plan de développement 2013-17 centré sur les droits, le tout formant un corps susceptible de contribuer au progrès continu des droits et du bien-être des Kényans.

Il conviendrait à présent d'accélérer l'adoption d'un paquet de projets de loi déjà formulés dans des domaines comme ceux de l'enfance, de l'eau, de la prévention des mauvais traitements, de la gestion durable de l'environnement et des forêts, de la liberté de l'information.

Nous souhaitons recommander les actions suivantes :

1. Le renforcement effectif de la protection des droits des peuples autochtones, y inclus sur leurs terres traditionnelles ;

2. La ratification du protocole facultatif à la convention contre la torture et la signature de la convention contre les disparitions forcées.

Nous augurons les meilleurs succès aux efforts du Gouvernement du Kenya dans la promotion des droits humains dans le pays.

Merci, M. le Président